

Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

Engagements de LOUIS DREYFUS ARMATEURS

Les engagements envisagés visent :

la protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins,

.....
.....
.....
.....

la réduction de l'impact sonore sous-marin,

.....
.....
.....
.....

la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.

Louis Dreyfus Armateurs s'est engagé depuis de nombreuses années en faveur d'un shipping respectueux de l'environnement et, en particulier, pour lutter contre les pollutions atmosphériques maritimes.

Tout d'abord par un engagement institutionnel énergique de son Président, Philippe Louis-Dreyfus, au sein des différentes organisations nationales et internationales quand il en était le Président (Armateurs de France, ECSA, Bimco). Philippe Louis-Dreyfus agit concrètement aujourd'hui pour l'adoption d'une mesure de réduction de la vitesse des navires. C'est une mesure efficace, immédiatement disponible et aisée à mettre en œuvre pour réduire les émissions atmosphériques. Pour mémoire, un document de position de la France a été déposé en ce sens à l'OMI.

Ensuite, le Groupe Louis Dreyfus Armateurs a décidé plusieurs mesures de réduction de ses émissions atmosphériques et travaille sur différents projets concrets, selon les secteurs d'activité de ses navires :

- Pour les navires vraquiers, une réduction de la vitesse de 2 à 3 nœuds, avec une vitesse moyenne constatée sur la flotte en 2018 et sur la première moitié de 2019 d'environ 11,5 nœuds (vitesse design de 14 nœuds). Cela permet une réduction d'environ 30% des émissions.
- Pour les navires rouliers dédiés au transport de pièces surdimensionnées (Airbus, colis lourds, etc...),
 - o la vitesse a été réduite de 3 à 5 nœuds selon les trafics. Cela permet une réduction des émissions d'environ 25%.
 - o Une voile de type « kite » fournie par la société Airseas (<https://www.airseas.com>) sera installée sur le navire « Ville de Bordeaux », battant pavillon français, en octobre 2020. Selon Airseas ce dispositif doit permettre une réduction de 20% des émissions.
- Pour les navires d'assistance à l'éolien offshore, Louis Dreyfus Armateurs est le pionnier de l'installation de batteries électriques pour l'écrêtage de puissance. Le Wind of Change, battant pavillon français et premier prototype d'une série de plusieurs unités, est ainsi le premier SOV (*support offshore vessel*) hybride au monde. Ce dispositif permet une réduction de 15% des émissions atmosphériques de ces navires.

la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

.....

.....

.....

.....

.....

la mise en place par anticipation de la convention internationale sur la gestion des eaux de ballast,

.....

.....

.....

.....

.....

l'optimisation de la performance énergétique des navires,

.....

.....

.....

.....
.....

- pour les compagnies de croisière et de ferry, la sensibilisation des passagers à la protection de l'environnement, la définition de routes maritimes éco-responsables en lien avec les Etats côtiers desservis, la contribution en faveur des gestionnaires des aires marines protégées

.....
.....
.....
.....

Description des mesures mises en œuvres pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte (par exemple identifier un point de contact, un site internet etc...)

Communications régulièrement faites sur les mesures de réduction des émissions atmosphériques par voie de communiqués de presse sur le site www.LDA.fr

Point de contact : M. Antoine PERSON, secrétaire Général
Tel + 33 (0)1 7038 6117
Email : antoine.person@LDA.fr